



CH-2010 Neuchâtel, OFS, KS

## INFO

KS-01-2026

### CALENDRIER DE L'ENQUÊTE 2026

Les données de la statistique des hôpitaux 2025 seront relevées en 2026 selon le calendrier ci-contre.

Les données seront considérées comme définitives et ne pourront en principe plus être corrigées après la fin du relevé.

#### Informations

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)

Santé » Système de santé » Hôpitaux » Enquêtes »

Statistique des hôpitaux » Calendrier

Lien Internet direct: [Calendrier](#)

#### Commande de publications

Office fédéral de la statistique, Expédition

Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel

Tél.: 058 463 60 60

E-Mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

### Information à l'attention des instances chargées du relevé

Initialisation: oct. 2025

**31 octobre 2025:** Envoi à l'OFS des dernières modifications des cantons dans la « liste des établissements soumis à l'obligation de renseigner ».

Saisie des données par les établissements: jan. – mars 2026

**31 mars 2026:** Dernier délai pour la livraison des données par les établissements aux cantons.

Plausibilisation par les cantons: mars – juin 2026

**30 juin 2026:**

- **Dernier délai pour la livraison des données par les cantons à l'OFS.**

- Les cantons remettent à l'OFS une liste des établissements qui n'ont pas livré les données. La liste indiquera le nom et l'adresse des établissements ainsi que le nom de leur directrice ou directeur.

Procédure de sanction

**15 juillet 2026:**

- Dernier rappel de l'OFS aux établissements qui, sans motif valable, n'ont pas livré des données ou ont livré des données incomplètes; octroi d'un délai de 20 jours.

- L'OFS peut, sur demande du canton, envoyer le 3e rappel à partir du 15 mai. La liste des établissements doit dans ce cas avoir été remise à l'OFS le 30 avril au plus tard.

**Août 2026:**

- A partir du 10 août, envoi du procès-verbal final avec un délai d'opposition de 10 jours.

- A partir du 15 août, envoi du mandat de répression avec un délai d'opposition de 30 jours.